



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'OUTARVILLE**

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le 03/06/2021

ID : 045-214502403-20210531-2021_00045-DE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 27 mai 2021 s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes d'Outarville, **le Lundi 31 mai 2021 à 18h30**, sous la présidence de M. Michel CHAMBRIN, maire.

Étaient présents : Michel CHAMBRIN, Daniel CHAIN, Roselyne LACOMBE, André VILLARD, Bernard GUERTON, Christine DUPUIS, Anne-Marie LIDDELL, Isabelle ANTUNES, Christophe ROBBE, Mauricette FOUCHER.

Excusés : Chantal IMBAULT (pouvoir à Michel Chambrin), Michel DEFAYE, Estelle CHARPENTIER, Sylvain NAUDET, Stelly DELBECQ.

Formant la majorité des membres en exercice	8
Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents en début de séance :	10
Nombre de conseillers arrivés en cours de séance :	0
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de votants :	11

Pendant cette période d'état d'urgence sanitaire, se référer à la loi 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, décret N° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire prorogé jusqu'au 1^{er} juin inclus.

Quorum

Le quorum est atteint.

La séance est déclarée ouverte.

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal a nommé Roselyne Lacombe comme secrétaire de séance.

I - DELIBERATIONS :

Administration

11. Approbation du rapport 2020 sur le prix et la qualité de l'assainissement.

Délibération 45-2021 (à l'unanimité)

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Après présentation de ce rapport, et après en avoir délibéré à l'unanimité adopte le rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement 2020.

Délibération adopté à l'unanimité.

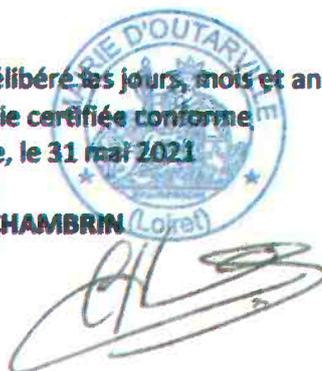
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie certifiée conforme

En mairie, le 31 mai 2021

Le Maire

Michel CHAMBRIN (Loret)



RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE PUBLIC

D'ASSAINISSEMENT

ANNEE 2020

1 - CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau communal

Compétences liées au service

- Collecte Transport
 Traitement

Descriptif du territoire desservi :

Communes Associées d'Outarville

Nom des communes adhérentes au service :

- Outarville
- Saint-Péravy-Epreux

Mode de Gestion du service

Le service est exploité en régie directe

Estimation de la population desservie

Le service public d'assainissement collectif dessert 953 habitants

Nombre d'abonnements

Abonnés domestiques et non domestiques.....453

Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

Nombre d'autorisations	<u>1</u>
------------------------	----------

Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'assainissement est de

Réseau séparatif	7,7 kms
------------------	---------

Ouvrages d'épuration des eaux usées

STEP N° 1

Type de traitement : séparatif

Année de construction : octobre 1978

Capacités d'épuration :

- Nombre d'équivalents-habitants : 2000
- Autorisation de rejet :

Déclaration

Date : 11 septembre 1978

- Prescriptions de rejet :

DB05	120 kg/j
DCO	125 mg/l/j
MES	180 kg/j
NGL	/
PT (Phosphore Total)	/
pH	/
NH4+	/

Quantité de boues issues de la STEP N° 1 : 0 tonnes TMS

STEP N° 2

Type de traitement : séparatif

Année de construction : Novembre 2006

Capacités d'épuration :

- Nombre d'équivalents-habitants : 172
- Autorisation de rejet :

Déclaration

Date : 2 novembre 2004

- Prescriptions de rejet :

DB05	15,60 kg/j
DCO	38,00 kg/j
MES	14.40 kg/j
NGL	4.12 kg/j
PT (Phosphore Total)	1 kg/j
pH	/
NH4+	/

Quantité de boues issues de la STEP N° 2 : 0 TMS (la station fonctionne depuis janvier 2007)

2 - TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

Modalités de tarification

Les tarifs applicables durant l'exercice sont les suivants :

REMUNERATION DU SERVICE	1 ^{ER} JANVIER DE L'EXERCICE
Redevance assainissement (le m3)	1,80€
Redevance pollution	0,38 €
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,30 €

Le service est assujetti à la TVA.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 01/01/2020 effective à compter du 01/05/2021 fixant les tarifs du service de l'assainissement

Facture d'assainissement type

Les composantes de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120 m3) sont les suivantes :

	Prix de l'eau	REDEVANCES	Abonnement service assainissement	Facture type 120 m3
1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (facturation de mai 2020 à mai 2021)	Prix m3 d'eau assainie 1.85€	Modernisation des collectes : 0.185€	15.00€	Eau assainie 1.85€ x 120m3 = 222€ ; Modernisation collectes 0.185 x 120m3 = 22.20€ Abonnement : 15.00€

RECETTES

	Année n 2020
Facturation du service d'assainissement aux abonnés	65 541.80€
Autres prestations auprès des abonnés (raccordement des Habitations au réseau eaux usées)	0 €
Subventions	0 €
Primes pour épuration de l'Agence de l'Eau au titre de 2019	1 435.06€
Contribution exceptionnelle du budget général	0 €
Contribution au titre des eaux pluviales	0 €

3 - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Montants financiers

Montants des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire HEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	3 913.24 €
Montants des subventions AESN SHEMA DIRECTEUR	0 €
Montants des contributions du budget général	0 €

Etat de la dette du service

L'Etat de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours de la dette au 31 décembre	81 102.98 €
Montant remboursé durant l'exercice	22 228.98 €
* Dont en capital	18 495.34 €
* Dont en intérêts	3 733.64 €

Amortissements

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

Frais d'études	34 627.08 €
Constructions cpte 2813 5638.27€	
Matériel cpte 28156 2450.81€	
Acquisitions diverses cpte 28158 26538.00€	

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Schéma directeur de la station d'épuration d'Outarville	38 501.00 €
---	-------------

4 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

Taux moyen de renouvellement des réseaux

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0 %

Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Nombre d'abonnés desservis : le service d'assainissement collectif dessert 453 abonnés

Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif : le service d'assainissement collectif comprend 100 % abonnés potentiels.

Le taux de desserte est de 100 %

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 75 %

Conformité de la collecte des effluents

La collecte des effluents est conforme.

Conformité des équipements des stations d'épuration

Les équipements sont conformes.

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

La performance des ouvrages est conforme.

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation

Station d'épuration n° 1 :

- Tonnes de matières sèches totales admises par une filière conforme / TMS totales des boues évacuées X 100 : 100 %

 - Filière n° 1 : valorisation agricole, compostage, incinération
 - conformité de la filière : OUI
 - Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année 2020 : 0 tonnes

 - Filière n° 2
 - Conformité de la filière : OUI
 - Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année : 0
-